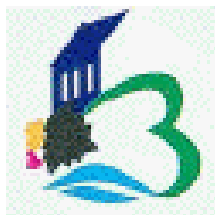
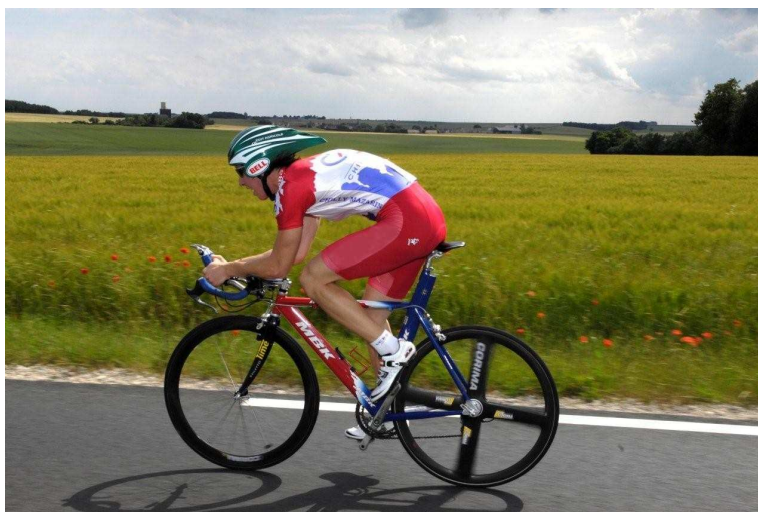


VCBS Chilly-Mazarin



Boutigny Sur Essonne

Ufolep



Pour les 40 ans de l'Ufolep ESSONNE

« Les 3 étapes du Printemps »
1^o édition

Samedi 21 & dimanche 22 mars 2009



<http://www.vcbs.org>

« Les 3 étapes du Printemps »

1° édition

Samedi 21 & dimanche 22 mars 2009

Comité d'organisation

Directeur de course : Laurent THEPAULT

Adjoint directeur de course : Daniel DENIBAS

Accueil salle : Bénévoles du VCBS Chilly Mazarin

Officiels Ufolep : Juge de l'épreuve : Evelyne VARENGUIN

➤ 1° étape : Officiels CTD 91

➤ Clm : Officiels CTD 91

➤ 3° étape : Officiels CTD 91

Responsable signaleurs :

Responsable matériel :

Coupes & lots : Robert MORLET, Daniel DENIBAS

Intendance alimentation : Daniel DENIBAS

Remise des dossards : Bénévoles du VCBS Chilly Mazarin

Appel & Pointage des coureurs : Officiels CTD 91

Ouvriers :

Informatique : Thierry MOISAN, Daniel DENIBAS

Assistance sanitaire : ADPC 91

Photographe : Denis VERDIER

REGLEMENT

INSCRIPTION

La date limite des inscriptions est fixée au mardi 17 Mars 2009. Pas d'engagements sur place.

Courses ouvertes aux licenciés Ufolep (1, 2, 3). Les GS sont autorisés à courir et seront classés avec les 3^e catégories. Les féminines sont autorisées à prendre le départ dans leur catégorie de valeur habituelle et n'auront pas de classement spécifique.

L'inscription concernera automatiquement les 3 étapes. Les inscriptions se feront par Internet ou par boîte postale, voir adresses ci-dessous. **Les coureurs sont sensés être informés du règlement de l'épreuve et donc l'avoir accepté.**

COURSE

Les horaires de départ du CLM seront communiqués sur place, vers 12h00 salle polyvalente. L'ordre du départ du CLM par caté : 3^{ème} caté, 2^{ème} caté puis 1^{ère} caté.

Les départs du CLM s'effectueront toutes les minutes, ceci pouvant être modifiés sur décision de la direction de course. Le coureur doit être présent dans la zone de départ 5min avant son départ, il ne peut en aucun cas en ressortir. En cas de manquement à l'appel, le coureur aura une pénalité de 30 sec.

Une voiture suiveuse est autorisée pour chaque coureur. Elle devra être signalée sur la feuille d'engagement.

Tout coureur récompensé (3 premiers), lors des étapes et absent lors de la cérémonie protocolaire sera pénalisé de 30' Tout coureur non présent lors de la cérémonie protocolaire finale (les 10 premiers) sera déclassé.

Lors des étapes, il sera procédé à un appel des coureurs. Sans réponse de la part d'un coureur, celui-ci écoperà d'une pénalité de 30sec.

Un coureur lâché sur crevaison ou incident mécanique devra regagner le peloton par ses propres moyens, y compris pour les échappés. Il y aura néanmoins possibilité de changer de roue, sur la ligne d'arrivée ou par l'intermédiaire de la voiture de dépannage.

Lors de la 1^{ère} étape, le départ sera neutralisé de Boutigny jusqu'au circuit. Le retour s'effectuera **OBLIGATOIREMENT** à vélo après le pointage d'arrivée. Un pointage « volant » sera mis en place sur le parcours retour. Tout coureur ne respectant pas ce règlement sera déclassé.

Lors du CLM individuel, le coureur se rendra à vélo jusqu'au point de départ (situé à 3km de Boutigny).

Pour la 3^{ème} étape, le départ sera aussi neutralisé de Boutigny jusqu'à la côte de Vayres sur Essonne.

Pour tout autre cas, celui-ci sera examiné par le collège des Commissaires.

Récompenses : Il y aura des récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie de chaque étape & aux 10 premiers du classement général des 3 catégories (aux premiers coupe & fleurs, lots pour les autres)

A l'arrivée des étapes (1 + 3), il est formellement interdit à tous les coureurs de passer la ligne à contre sens. Le coureur ne respectant pas ce point sera déclassé (voir règlement national)

Il y aura **un classement par équipes** (3 meilleurs hommes au classement général) et ce pour chaque catégorie.

Il sera aussi décerné un **trophée au meilleur club** qui récompensera le club qui cumulera les meilleures places dans chaque catégorie (mieux classé au classement général de chaque catégorie).

L'accès des vélos est interdit dans la salle polyvalente ou dans la salle St Roch.

Chaque coureur viendra chercher ses dossards le samedi matin, puis émarger le samedi après midi à la salle polyvalente. Le dimanche matin, l'émargement se fera salle St Roch. Les licences seront rendues le dimanche (fin de matinée) ou après un abandon contre remise des dossards.

- le parcours des 3 étapes sera affiché dans les salles.
- 2 dossards (le même pour les 3 étapes) + feuille à remplir pour les voitures suiveuses pour le CLM (prévoir 8 épingles pour les dossards)

Pour la première étape, l'échauffement se fera pendant le parcours neutralisé. L'échauffement sur le circuit du CLM est autorisé jusqu'à 15 minutes du départ.

Les parcours de la course seront fléchés.

Les parkings indiqués sont obligatoires pour chaque véhicules (coureurs, suiveurs...) afin d'éviter les problèmes de stationnement dans Boutigny -> **Parking de la gare.**

Le code de la route est à respecter par les coureurs ainsi que pour tous véhicules de l'organisation et de l'assistance.

Tout cycliste pris à rouler à gauche sera déclassé.

En cas de lâchés, la voiture suiveuse prendra le dossard du coureur & se replacera derrière le peloton.

Le classement général sera affiché avant chaque départ d'étape.

INCIDENT MECANIQUE

Chaque coureur est autorisé à fournir du matériel de réparation (roue) au podium de la course avec son nom ou club & sa catégorie.

Lors du CLM, la voiture suiveuse sera autorisée à fournir au coureur qu'elle suit une aide en cas de problème (changement de matériel possible). Voir Règlement National en vigueur.

PLANNING DE L'EPREUVE

L'épreuve est ouverte aux catégories 1, 2,3 ainsi qu'aux GS (surclassés en 3). Le descriptif ci-dessous est applicable à chaque peloton séparément.

SAMEDI 21 MARS 2009

7 H 30 Accueil étape 1, à la Salle Polyvalente de Boutigny

Remise des dossards (2 par coureur, penser aux épingles 6 ou 8). Emargements

8 H 30 Etape 1 : circuit de Champmotteux

Longueur : circuit de 12km + 25km neutralisé (11km aller – 14km retour)

Départ : Boutigny, contrôlé jusqu'à Gironville sur Essonne. Arrivée : Champmotteux



11 H 30 Salle polyvalente, repas

Repas non fournit par l'organisation. L'organisation mettra à disposition, tables et chaises, salle polyvalente.

13 H 30 Accueil étape 2, à la Salle Polyvalente de Boutigny

Remise des maillots de leader. Emargements

14 H 30 Contre la Montre Individuel

Longueur : 10,5km. Départs toutes les minutes

Départ : La Ferté Alais. Arrivée : Marchais



18 H 00 Remise des Récompenses

Remise des maillots de leader. Récompenses étape 1 + CLM individuel

DIMANCHE 22 MARS 2009

07 H 00 Accueil étape 3, à la salle St Roch de Boutigny sur Essonne

Emargements (Course par étapes)

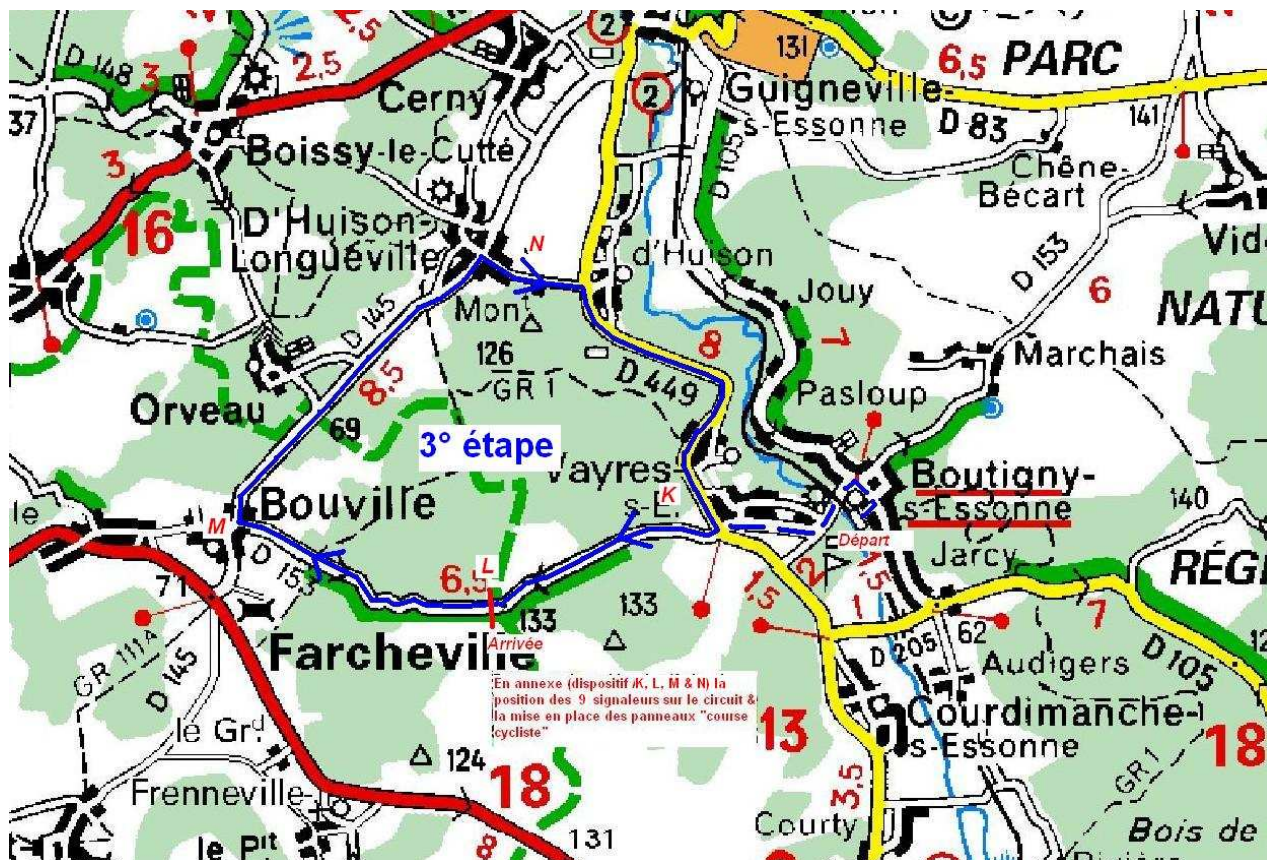
Remise des dossards pour la Course GS, Féminines, J 13/14 ans et J 15/16 ans

08 H 30 Etape 3 (circuit de Vayres Sur Essonne)

Longueur : circuit de 14km + 4km neutralisé

Départ : Boutigny

Arrivée : Côte de Vayres



12 H 00 Remise des prix

Récompenses de l'étape 3

Remise du maillot aux trois vainqueurs + Coupe aux trois premiers du général

Récompense jusqu'au dixième du classement général

Prix d'équipe par catégorie (sur classement général final) + Prix d'équipe général

ENGAGEMENTS

Date limite des engagements : MARDI 17 MARS 2009

PRIX : 17 € pour les 2 jours

Renseignements : 06 23 87 38 51 ou laurent.thepault@club-internet.fr

COUPON SIGNE, par le représentant du club, ATTESTANT L'ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT & S'ENGAGEANT A AVOIR PREVENU L'ENSEMBLE DE CES COUREURS, A ENVOYER : **M. Laurent Thépault, 25 rue Rameau 91160 Longjumeau** ou « SCANNER » CETTE FEUILLE REMPLIE, SIGNEE & ENVOYER PAR E-MAIL : laurent.thepault@club-internet.fr

Le chèque sera envoyé à l'adresse suivante :

M. Laurent Thépault, 25 rue Rameau 91160 Longjumeau

CLUB :

E-MAIL (nécessaire pour la confirmation des engagements) :

NOM DU REPRESENTANT DU CLUB :

.....

NOM	PRENOM	CATE	DATE DE NAISSANCE	N° DE LICENCE

Signature du représentant :